

COMMUNE D'OBERHAUSBERGEN

Département  
du Bas-Rhin

Arrondissement de  
Strasbourg

Nombre de  
conseillers élus :  
**27**

Conseillers en  
fonction :  
**27**

Conseillers  
présents :  
**20**

**Extrait du procès-verbal des  
délibérations du Conseil Municipal**

Séance du lundi 1<sup>er</sup> octobre 2018

Sous la présidence de M. Théo KLUMPP, Maire

*6 /Rapport d'activité de l'EMS pour l'année 2017*

Conformément à l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) chaque commune membre de l'EMS est tenue de communiquer à son Conseil Municipal un rapport annuel retraçant l'activité de cet établissement public de coopération intercommunale (EPCI).

Le rapport est consultable à l'adresse internet <http://www.strasbourg.eu> (rubrique Ville et Eurométropole – documents publics Eurométropole).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

PREND ACTE du rapport d'activité 2017 de l'EMS.

Adopté à l'unanimité  
Le Maire,

Théo KLUMPP

REÇU EN PREFECTURE

le 11/10/2018

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-067-216703439-20181001-20181001\_6-